

OBJECTIFS

Développer la part des chevreaux valorisés en circuit court et promouvoir la viande de chevreau et développer les débouchés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'initier à la découpe de la viande de chevreaux.

PUBLIC

Maîtres Exploitants inscrits ou candidats en Alsace et justifiant des conditions d'accueil (installés depuis 4 ans, sécurité...).

Modalités

1 jour (7 heures)

07/12/2023

à Masevaux-Niederbruck

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Intervenants :

Jérôme HAPPEL boucher et éleveur caprin à la ferme aux pampilles.

Coût de la formation : 250 €
(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur exploitant* : **90 €**

(*à jour des cotisations MSA et dans la limite du plafond annuel de prise en charge de 3000 € par Vivea)

Exploitant en démarche d'installation : **nous contacter**

Salarié d'une entreprise affiliée Ocapiat (ex-FAFSEA) : **200 €**
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié/particulier : **250 €**

Le coût de cette formation comprend :

- ◆ Les frais pédagogiques
- ◆ Le repas préparé et pris en commun du midi
- ◆ La production de la journée que chaque participant pourra emporter à l'issue de la formation

Formation cofinancée par :



Contenu :

- ◆ Les techniques de découpe et de désossage
- ◆ Connaître les différentes pièces et apprendre le tri de viande
- ◆ La réglementation et le matériel nécessaire

Méthodes pédagogiques :

Présentation, analyse intuitive, échange de pratiques, consolidation experte.



Responsable de stage :
Adeline WIMMER , 06 65 23 04 74
adeline.wimmer@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires Référent handicap : Sébastien LIBBRECHT (03 88 19 17 07)



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>